

Guide sur les certificats d'essais

Direction générale des registres et de la certification
du ministère de la Justice

Service de certification

Direction des registres et de la certification
Ministère de la Justice
1, rue Notre-Dame Est, bureau 7.35
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Site Web : www.infocles.justice.gouv.qc.ca
Courriel : services@infocles.justice.gouv.qc.ca
Téléphone : 418-643-5140, option 2 (Québec et les environs)
1-866-536-5140, option 2 (sans frais)
Télécopieur : 514 864-2346

Table des matières

1. Introduction	4
2. Infrastructure d'essais	4
3. Procédure d'obtention et de modification d'un certificat d'essais.....	4
4. Types de certificats d'essais.....	4
5. Format des certificats d'essais	5
6. Durée de vie et coût des certificats d'essais	5
7. Délai de traitement.....	5

1. Introduction

Ce document a pour but de décrire la procédure à suivre pour obtenir des certificats d'essais ou pour demander des opérations subséquentes sur ces certificats.

2. Infrastructure d'essais

L'infrastructure d'essais fonctionne de manière indépendante de l'infrastructure de production. En utilisant l'environnement d'essais, on ne peut donc pas accéder à l'information de l'environnement de production.

Généralement, cette infrastructure sert à l'essai de nouvelles applications par les ressources technologiques d'un ministère ou d'un organisme désirant utiliser les clés et les certificats de l'infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG).

Le Service de certification décline toute responsabilité à l'égard des certificats portant la mention « certificat d'essai » ou toute autre mention de même nature indiquant qu'on ne peut raisonnablement s'y fier.

3. Procédure d'obtention et de modification d'un certificat d'essais

Afin d'obtenir des certificats d'essais ou pour demander une opération subséquente sur ceux-ci, il faut d'abord remplir le formulaire « Demande de certificats d'essais pour l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale » joint en annexe.

Une fois rempli, ce formulaire doit être expédié par courriel (services@infocles.justice.gouv.qc.ca), en mettant en copie, le cas échéant, le responsable du projet déjà identifié à la section 4 de la « Fiche de cueillette d'information » sur le ministère ou l'organisme.

Le Service de certification retournera, par courriel, un accusé de réception avec les modalités de l'opération désirée. Après le traitement de la demande, les certificats d'essais seront également transmis par courriel.

4. Types de certificats d'essais

Pour de plus amples renseignements ou détails concernant les types de certificats offerts, se référer au site www.infocles.justice.gouv.qc.ca ou communiquer avec le Service de certification.

5. Format des certificats d'essais

Les certificats d'essais doivent respecter le format suivant, selon le type de certificat désiré. Dans tous les cas, l'expression « Certificat d'essais » doit apparaître et ne peut être substituée.

Type de certificat	Format
Individu	[Certificat d'essais](espace)[(Prénom)(espace)(Nom)] Ex. : Certificat d'essais Jean Tremblay
Groupe	[Certificat d'essais](espace)[Groupe](espace)[Acronyme] Ex. : Certificat d'essai Support MJQ (dans cet exemple, « Support » est le groupe et « MJQ » est l'acronyme pour « ministère de la Justice du Québec »)
Rôle	[Certificat d'essais](espace)[Rôle](espace)[Acronyme] Ex. : Certificat d'essais Administrateurs MJQ (dans cet exemple, « Administrateurs » est le rôle et « MJQ » est l'acronyme pour « ministère de la Justice du Québec »)
Dispositif	[Certificat d'essais](espace)[Dispositif](espace)[Acronyme] Ex. : Certificat d'essais Serveur01 MJQ (dans cet exemple, « Serveur01 » est le nom du dispositif et « MJQ » est l'acronyme pour « ministère de la Justice du Québec »)
Application	[Certificat d'essais](espace)[Application](espace)[Acronyme] Ex. : Certificat d'essais Comptabilité MJQ (dans cet exemple, « Comptabilité » est le nom de l'application et « MJQ » est l'acronyme pour « ministère de la Justice du Québec »)

6. Durée de vie et coût des certificats d'essais

Les certificats d'essais pour preuve de concept sont gratuits pour une période de trois mois à compter de la délivrance du certificat demandé pour le projet. À moins d'avis contraire, les certificats d'essais seront révoqués à l'expiration des trois mois de gratuité. Si vous désirez conserver l'utilisation des certificats d'essais après la période de gratuité, vous devez contacter notre service pour nous en aviser et ils vous seront facturés conformément à notre [tarif](#) publié sur notre site Internet.

7. Délai de traitement

La délivrance ou les opérations sur les certificats d'essais sont effectuées dans les trois jours ouvrables suivant la date et l'heure de la demande.

Section 1 – Identification du demandeur

Coordonnées au travail

M^{me} M. Nom Prénom

Adresse au travail

Ville Province/Territoire Pays Code postal Case postale

N° de téléphone Poste N° de télécopieur Courriel personnel au travail

Section 2 – Identification du ministère ou de l'organisme public (gestionnaire de l'utilisation)

Ministère ou organisme public vous permettant l'utilisation des certificats

Nom du ministère ou de l'organisme public

Section 3 – Type de certificat d'essais

Communiquer avec le Service de certification pour plus de renseignements

Individu Employé de l'État Groupe Ajouter le rôle du certificat, le cas échéant

Rôle Dispositif « serveur auto log in » « serveur truepass »

Section 4 – Niveau de confiance

Communiquer avec le Service de certification pour plus de renseignements

Base Moyen

Section 5 – Contenu des certificats d'essais (Si plusieurs certificats sont demandés, remplir l'annexe A)

Renseignements devant apparaître aux certificats et au répertoire

Nom du certificat (pour le format, voir la section 5 du « Guide sur les certificats d'essais »)

Courriel (usager de GroupWise seulement)

Section 6 – Délivrance d'un nouveau certificat d'essais (Si plusieurs certificats sont demandés, remplir l'annexe A)

Sélectionner le statut du certificat nouvellement créé

Actif Récupéré À rectifier À renouveler Réactivé Réattribué

Échu Retiré Révoqué Suspendu Rectifié Mis à jour

Section 7 – Opérations subséquentes sur les certificats d'essais (Si plusieurs certificats, remplir l'annexe B)

Sélectionner l'opération subséquente sur le certificat d'essai déjà délivré

Code distinctif du certificat

Récupération Rectification Objet de la rectification :

Renouvellement Réactivation Réattribution Expiration Retrait Révocation Suspension

Section 8 – Obligations du demandeur

En tant que titulaire de clés et de certificats d'essais de l'ICPG, je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Utiliser mes clés et certificats uniquement à des fins d'essais autorisés par le ministère ou l'organisme qui m'en a permis l'utilisation et uniquement dans le cadre du projet pour lequel les clés et les certificats ont été demandés;
- Respecter toute autre obligation expressément portée à ma connaissance par le Service de certification, par le ministère ou l'organisme gestionnaire de l'utilisation.

